

## Mode d'emploi commandes



Pour profiter de cette offre exclusive, voici le **mode d'emploi à suivre** :

1. Chaque Association ou Comité Local intéressé doit, au préalable, se manifester auprès de la FNJFC pour valider sa participation. Un simple mail suffit et est à adresser à [m.beauclair@jardins-familiaux.asso.fr](mailto:m.beauclair@jardins-familiaux.asso.fr) en indiquant les éléments suivants :
  - ⇒ Nom du contact, fonction, adresse de livraison, adresse de facturation, adresse email, téléphone & fax. Ajouter le nombre de catalogues 2017 souhaités.Ces informations sont importantes pour assurer un bon suivi des demandes et des commandes.

**Attention : Les inscriptions doivent être transmises avant fin 2016. L'envoi des catalogues se fera en décembre.**
2. Pour les responsables de sites des Jardins Franciliens, une procédure particulière a été mise en place et diffusée. Pour toute information complémentaire : [m.beauclair@jardins-familiaux.asso.fr](mailto:m.beauclair@jardins-familiaux.asso.fr).
3. La Ferme de Sainte Marthe enverra au contact référent, au mois de décembre, le nombre de catalogues demandés et le web identifiant. Il faudra ensuite changer le mot de passe préenregistré pour effectuer sa première commande sur le site [www.fermedesaintemarthe.com](http://www.fermedesaintemarthe.com).
4. Le contact cité s'engage ensuite à regrouper les commandes des jardiniers avec un montant global minimum de 100 euros TTC. Le forfait pour les frais de port est 6,90 € TTC. Le franco est fixé à 250 € TTC.

Nouveauté 2016/2017 : La Ferme de Sainte Marthe propose un fichier Excel regroupant l'ensemble des références détaillées (cf pièce jointe).

Cet outil vous permettra de regrouper les commandes (les calculs sont automatisés) et de gagner un temps précieux lors de la commande finale en ligne, par téléphone ou par courrier.

5. Les commandes peuvent être réalisées :
  - ⇒ **Si possible, en ligne sur le site [www.fermedesaintemarthe.com](http://www.fermedesaintemarthe.com).** (avec votre web identifiant transmis par La Ferme de Sainte Marthe lors de l'envoi des catalogues + le mot de passe préenregistré que vous pourrez changer pour mettre votre mot de passe, à conserver précieusement pour les prochaines commandes)
  - ⇒ Ou par téléphone au 02 41 44 11 77
  - ⇒ Ou encore par courrier : La Ferme de Sainte Marthe - BP 70404 49004 - ANGERS Cedex 01Chaque Association ou Comité Local doit rappeler lors de sa commande qu'il est adhérent à la FNJFC et qu'il bénéficie donc de la remise découlant du partenariat entre La Ferme de Sainte Marthe et la FNJFC.
6. Régler le montant de la commande avant départ marchandises :
  - ⇒ Par carte bleue si commande via le site web
  - ⇒ Par chèque si commande par téléphone ou courrier (livraison après réception du chèque)

**Important** pour ceux qui n'aiment pas payer en ligne : vous pouvez en tant qu'association ou comité local commander sur le site web [www.fermedesaintemarthe.com](http://www.fermedesaintemarthe.com) et envoyer à posteriori un chèque par courrier en inscrivant le numéro de commande au dos du chèque.

Adresse postale : La Ferme de Sainte Marthe - BP 70404 49004 - ANGERS Cedex 01